

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 45

Artikel: Un testament original
Autor: Desbioles, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommelière aux cheveux roux, avait pour chacun de deux sourires.

En grand mystère, je vous confierai que la maîtresse du logis était la plus jolie et la plus sensible veuve que l'on pût rêver, encore que son âge correspondait à celui d'un landwehrien de l'armée fédérale ; confidentiellement aussi, j'ajouterais qu'elle avait une fille de dix-huit printemps, adorable blonde, qui jouait fort bien du piano.

C'est là qu'il faut chercher le motif de la liaison qui s'établit entre le sergent Fontaine et le caporal Bonneau et qui dura autant que le séjour du bataillon dans cette allémanique Capoue. Quand je vous aurai dit que le caporal était un musicien de vingt ans et le sergent un poète de trente ans, vous comprendrez que le coup de foudre fut double et proportionné !

Ainsi donc, Fontaine et Bonneau se retrouvaient chaque soir dans le petit salon du premier, où chacun d'eux apportait son tribut à sa muse.

Lorsque le capitaine avait prononcé le sacrementel « rompez vos rangs », Fontaine et Bonneau prenaient, côté-à-côte, le même chemin. Les camarades, qui connaissaient leur aventure, les regardaient en souriant. — Le beau-père et son gendre ! remarqua plaisamment quelqu'un. Ils furent ainsi surnommés.

Aussi longtemps que le « septième léger » tint garnison dans ce lieu charmant, le caporal musicien et Fräulein Susy jouèrent chaque soir du piano à quatre mains. Et, en dépit de certain dictum qui prétend qu'il ne faut pas dire « fontaine », madame l'hôtesse écoutait le sergent de ce nom lui conter fleurette en prose et en vers. Pareille idylle ne pouvait finir que par un double mariage ou par un cataclysme. L'avance était trop grande pour qu'un recul fût possible ; l'action engagée, si vous nous permettez cette expression empruntée à l'art tactique, devait être poussée à fond. Sur le clavier du Pleyel, les quatre mains avaient fait merveille, et là comme ailleurs, ce fut l'accord parfait. Les mots les plus tendres, roucoulés tantôt en français, tantôt en allemand, bercèrent les amoureux d'une harmonie suave et discrète. Bref, les deux sous-officiers vaudois firent plus, pour « combler le fossé », que tous les discours prononcés des deux côtés de la Sarine.

Mais ici-bas, tout passe, hélas ! Les meilleures choses ont une fin. Et les régiments sont volages...

Il n'y eut pas de catastrophe et d'hyménéée non plus.

Par une belle nuit d'été, la générale sonna. Ce n'était pas une alarme de manœuvres ; le bataillon partit avec ses fourgons, ses caissons, ses cuisines et ses malades pour une destination inconnue. C'était un de ces déménagements rapides comme on n'en voit qu'au service militaire. L'on s'en alla, le cœur léger, car on en avait pris l'habitude. Les successeurs trouveraient des cantonnements prêts, des lits chauds, des bocks de bière fraîche et un tas de choses appréciables.

— A chacun son tour d'être heureux ! proclama un philosophe quand la colonne se fut mise en marche.

La troupe défila sous les fenêtres illuminées en son honneur. Partout, sur les seuils, des silhouettes féminines... Tout à coup, devant la terrasse familiale, le sergent Fontaine et le caporal Bonneau agitèrent leur képi. Quatre mains, quatre petites mains faisaient des signes d'adieu.

— Dommage, un si bon piano ! s'écria le fusilier Rosat, d'une voix attendrie.

Et la joyeuse infanterie s'écoula dans la nuit.

Alphonse Mex.

L'oiseau vole. — Le juge. — Comment, jeune homme, à votre âge, en pleine vigueur physique, au lieu de travailler, vous avez préféré vous enrôler dans l'armée du mal !

L'accusé. — Si vous saviez, mon président, pas de travail, pas de pain, pas de logement... Toujours comme l'oiseau sur la branche !

Le juge (d'un ton sévère). — N'essayez pas d'égarer la justice. Quand l'oiseau est sur la branche, il ne vole pas.

Le sommelier navré. — Client. — Regardez-moi ça, un cheveu blanc sur mon bifteck... C'est dégoûtant.

— Ah ! monsieur est comme moi ! Monsieur regrette la petite cuisinière blonde qu'on a renvoyée.

LA QUESTION DES BAINS

FLe jeune François ne fréquente pas les piscines. Mais l'année dernière ses parents l'ont emmené faire un bon séjour hygiénique : une journée au bord du lac. Et — une fois n'est pas coutume — ils lui ont donné quarante sous pour aller prendre un bain !

Malheur ! Quand François est revenu après cette mémorable opération, sa mère a constaté avec désespoir qu'il avait perdu le petit pull-over en coton mercerisé qui lui sert habituellement de gilet.

— Herr Goth ! hulule-t-elle : ton *poule-ofère*, misérable ! ton *chilet* !... Qu'en as-tu fait ?... Va le chercher !

François consterné, est retourné à la plage, a exploré en vain toutes les cabines... Hélas ! il n'a pas retrouvé son *chilet* !

Or, cette année, le trio, s'est offert une nouvelle villégiature à Lausanne, et maman a donné à son François cinquante centimes de plus (ça a augmenté), pour prendre un bain.

Au bout d'une heure, le garçon, radieux et triomphant, rejoint ses parents à Ouchy :

— Maman ! maman ! papa ! leur crie-t-il du plus loin qu'il les aperçoit... ça y est ! j'ai retrouvé mon *chilet* !

— Où ça donc ? demande la maman, heureuse et étonnée... Où qu'il était ?

— En dessous de ma chemise, dit François.

UN TESTAMENT ORIGINAL

ELLA avait deux qualités, sans parler des autres. Les yeux vifs comme des charbons, une bouche au dessin parfait, la taille élancée, madame Henriette était comme la jeune Moabite : belle de visage et agréable à voir ! C'est là une de ces qualités à laquelle elle tenait jalousement... et que d'autres lui jalouaient avec ténacité.

Après avoir vécu une quinzaine d'années dans une famille distinguée d'Angleterre, elle s'en revint habiter le Jorat, qui pour elle, était l'endroit le plus sain du canton de Vaud. Mais comme elle certifiait aussi que le canton de Vaud est le plus riant de la Suisse, et la Suisse le plus beau pays du monde ; on comprend son choix ! Cet amour du sol natal, si exagéré qu'il puisse paraître à quelques-uns, était une des belles qualités de madame Henriette.

Elle avait, parfois, des sentiments si pieux qu'elle en arrivait à écrire ses méditations, telle celle-ci sur la *Mort de Saladin, veille du premier jour de l'an 1853* :

— Mon D. ! je gémis sous le poids d'une cruelle épreuve, tout est amer dans cette dispensation ; et lorsque j'implorais votre miséricorde en faveur des êtres qui souffrent par la méchanceté et la barbarie des hommes... près de moi, s'accomplissait dans l'ombre, le terrible forfait. Mon D. ! que votre justice éclate ! que celui qui a fait souffrir mille morts à un être innocent, soit puni, — qu'il éprouve les mêmes tourments, que sa conscience ne lui laisse aucun repos. — Veuillez consoler mon âme, abattue par ce coup... oppresée de tristesse. Tous les biens de la terre ne saueraient me rendre la paix et le contentement... »

Saladin était un chien, mais un chien comme il n'y en avait point d'autres : bon gardien, n'aboyant qu'à bon escient et... ne faisant jamais de mal à personne. C'est pourquoi il était chéri de sa maîtresse, étant le compagnon de sa vie solitaire... Cette tendre affection ne suffisait pas toujours à Salandin et madame Henriette, en femme intelligente, le comprenait ; parfois elle ouvrait la porte de l'enclos, détachait la chaîne et Saladin heureux, s'élançait à travers champ — nouveau Paris — rejoindrait la belle Hélène, la chienne à Jean-Siméon. Parfois, une brève halte dans sa course folle, lui permettait de soulever dans une ferme voisine, une poulette ou un jeune coq, qui faisait le menu d'un gentil tête à tête. Il n'aimait pas arriver les mains vides, mais ces exploits n'étaient pas du goût de tous... Le repas terminé, la belle Hélène voulait son Saladin tout à elle.

Elle l'excitait contre tout nouveau venu si bien qu'un jour le doux Saladin, s'en prit à un homme qui passait, et lui manqua de respect au point de lui enfoncer ses canines dans la chair. Le pauvre homme trouva la chose de fort mauvais goût et réserva à l'animal cette fatale nuit de Silvestre.

Mais tout le monde se remplace... Après six mois de deuil, Soliman vint remplacer Saladin. Madame Henriette vit à son tour la mort approcher et fit son testament, par lequel elle donna beaucoups, mais que nous importe ce qu'elle fit de ses trois pianos, par exemple. On ne peut rien obtenir des pianos qu'à force de taper dessus, tandis que les chiens, eux, sont pleins de vie comme les mauvaises langues, et c'est justement pour les faire taire qu'il faut leur taper dessus (ça réussit d'ailleurs avec les premiers, mais avec les seconds rarement). Par contre, il est intéressant de connaître, de ce testament homologué dans toutes les formes légales, les jolies dispositions que voici :

« Depuis plusieurs années, nous sommes visités par une gentille chienne appelée « Belle » qui appartient à un chasseur de Corcelles. Je veux qu'on remette à la femme du dit chasseur un écu de cinq francs, en la priant de dédommager « Belle » de ce qu'elle perdra par ma mort. J'avais coutume de lui faire de petites honnêtetés quand elle venait chez nous.

Ma nièce Isabelle m'a promis de prendre et garder mon chien Soliman. Je lui lègue trois cents francs, comme compensation de ce qu'elle aura à débourser annuellement pour l'inique et abominable impôt sur les chiens de garde, imposé par notre gouvernement, comme s'ils n'étaient pas utiles, même indispensables. Eux, dans les villes ont des guets, des gardes de nuit ; leur personne et leurs biens sont en sûreté — cela leur suffit, — quant à nous autres campagnards, que nous soyons volés ou assassinés, peu leur importe. »

Jaques Desbois.

Le bon truc. — Un garçon ayant l'air très simple s'arrête devant la boutique d'un forgeron en revenant de l'école, et le regardait travailler très attentivement.

Le forgeron, mécontent de sa curiosité, prit un morceau de fer rougi au feu et le passa sous son nez, espérant le faire déguerpir.

— Si vous me donnez deux sous, je le lécherai, dit le garçon.

Le forgeron sortit la pièce et la lui tendit.

Le jeune homme simple prit l'argent, le lécha, le mit dans sa poche et s'en alla en siifiant.

Position peu banale. — Une fleuriste reçut un jour d'un veuf la commande d'une couronne funéraire, ornée d'un ruban de soie, « sur les deux côtés » duquel devait se trouver cette inscription :

« REPOSE EN PAIX ».

La fleuriste chargea de l'exécution de la commande, faite par écrit, une apprentie qui l'interpréta à sa façon, et, le jour de l'enterrement, on put lire sur le ruban :

« REPOSE EN PAIX SUR LES DEUX COTÉS ! »

LE CHARCUTIER PRATIQUE

C'EST ce même charcutier qui répondit un jour à une commission d'hygiène qui enquêtait sur les industries insalubres :

— Où je jette mes résidus ? Quels résidus ?

— Vos résidus, parbleu ! vos détritus.

— Des détritus ? Mais je n'ai jamais eu de détritus ! Un bon charcutier ne sait pas ce que c'est qu'un détritus. Dans notre métier, messieurs, c'est comme dans la nature, rien ne se perd, tout se transforme.

Cet homme disait vrai : industriel pratique, avisé commerçant, il faisait flèche de tout bois et marchandise de toute substance. Des plus aimables, au reste, des plus galants, des plus joyeux, ah ! le brave charcutier que c'était ce charcutier-là ! Tous ces mille avantages ne l'empêchaient pas d'être un terriblement gros individu. Des médecins consultés l'engagèrent à se faire enlever son excès de graisse. Les bras qu'il jeta au ciel à cette invite, vous les voyez d'ici. Mais non, ce n'était pas si dangereux, et grâce aux ressources dont la chirurgie moderne dispose, affirmèrent les morticoles, on vous enlève à un homme